CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E158339** **VALABLE JUSQU'AU** **29/08/2027**

ÉDITÉ LE 25/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/12/2015

Raison sociale : AISNE CONSTRUCTION RENOVATION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/06/2025

Sigle : ACR

Capital : 7 500

27 AVENUE DE LA GARE
02210 OULCHY-LE-CHATEAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SOISSONS 815214952

Siret : 815 214 952 00013

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 4410129

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB12634596

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB12634519

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 03 23 55 51 93 **Fax :**

Portable : 06 73 04 38 84

Responsabilité légale :
LEPINE ERIC PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.acr-ericlepine.fr

E-mail : contact@acr-ericlepine.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 602 012 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/08/2026 08:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E158339** **VALABLE JUSQU'AU** **29/08/2027**

ÉDITÉ LE **25/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/12/2015
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/06/2025
Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SOISSONS 815214952

Siret : **815 214 952 00013**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 4410129

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB12634596

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB12634519

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **AISNE CONSTRUCTION RENOVATION**
Sigle : ACR
27 AVENUE DE LA GARE
02210 OULCHY-LE-CHATEAU

Téléphone : 03 23 55 51 93 **Fax :**
Portable : 06 73 04 38 84

Site Internet : http://www.acr-ericlepine.fr
E-mail : contact@acr-ericlepine.fr

Responsabilité légale :
LEPINE ERIC PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Carreleur,Charpentier,Couvreur,Maçon,Menuisier,Peintre,Plâtrier / Plaquiste)	13/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	30/08/2022
o Fenêtres de toit	30/08/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	30/08/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	30/08/2022
o Isolation des combles perdus	30/08/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/08/2026 08:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.